



Département des Sciences de l'éducation

Le département des sciences de l'éducation est animé par une diversité de personnes qui mettent en commun leurs connaissances et expériences pour développer la recherche, accompagner les formations et contribuer à la vie de l'établissement. Parmi elles, des enseignant-e-s-chercheur-e-s et d'autres intervenant-e-s, les personnels administratifs et les étudiant-e-s eux-mêmes.

[Consulter les formations en Sciences de l'éducation](#)

Informations complémentaires

Pluridisciplinaires par définition, les sciences de l'éducation empruntent des approches, des méthodes et des concepts des sciences humaines et sociales (SHS) (anthropologie, économie, histoire, psychologie, sociologie, sciences du langage, sciences de l'information et de la communication, sciences politiques, philosophie). Grâce aux confrontations entre spécialistes depuis plus de quatre décennies, elles ont permis d'élaborer des approches interdisciplinaires ou encore transdisciplinaires dans différents champs :

- politiques éducatives et connaissance de l'institution ;
- politiques territoriales de formation ;
- savoirs savants, savoirs scolaires et savoirs d'expérience ;
- socialisation et construction des identités ;
- éducation spécialisée ; autonomisation et rapports de savoir ;
- émancipation et rapports de pouvoir ;
- déviances, violences, exclusions ;
- dispositifs socio-techniques et usages des technologies éducatives ;
- processus de professionnalisation ;
- formation à l'âge adulte ;
- éducation informelle et autodidaxies...

Les cursus en sciences de l'éducation visent la diffusion de ces connaissances à la fois théoriques et nourries de l'expérience, mais aussi l'acquisition d'une culture générale en éducation et formation et le développement de compétences relatives à l'analyse des situations de terrain. Ils ouvrent ainsi à la préparation d'une variété de concours et de métiers dans ce secteur, mais aussi dans ceux de la recherche, du travail social et des ressources humaines : enseignant-e-s, formateur-riche-s d'adultes, cadres et responsables en ingénierie de formation, ingénieur-e-s pédagogiques, tuteur-riche-s et conseiller-ère-s de la formation à distance, travailleur-se-s sociaux-ales, professions du soin, administrateur-riche-s, médiateur-riche-s culturel-le-s, en sont autant d'exemples.

Département des Sciences de l'éducation

Directeur

Thierry Lefort - Bureau S 304
thierry.lefort [at] univ-rennes2.fr (thierry[dot]lefort[at]univ-rennes2[dot]fr)
02 23 22 58 70

Directeurs Adjoint

Rozenn Décret-Rouillard - Bureau S 302
rozenn.decret-rouillard [at] univ-rennes2.fr (rozenn[dot]decret-rouillard[at]univ-rennes2[dot]fr)
02 99 14 19 69

Xavier Riondet - Bureau S 320
xavier.riondet [at] univ-rennes2.fr (xavier[dot]riondet[at]univ-rennes2[dot]fr)
02 99 14 19 65

Scolarité et secrétariat pédagogique

Licences 1 et 2 Sciences de l'éducation

Emilie Gesnys - Bureau S 107
ufr-schumaines-sciences-education-licence [at] univ-rennes2.fr (ufr-schumaines-sciences-education-licence[at]univ-rennes2[dot]fr)
02 99 14 19 99

Licence 3 Sciences de l'éducation, Licences professionnelles USETIC, MFII et FCIS

Isabelle Eveillard - Bureau S 107
ufr-schumaines-sciences-education-licence [at] univ-rennes2.fr (ufr-schumaines-sciences-education-licence[at]univ-rennes2[dot]fr)
ufr-schumaines-sciences-education-formations-pro [at] univ-rennes2.fr (ufr-schumaines-sciences-education-formations-pro[at]univ-rennes2[dot]fr)
02 99 14 19 06

Master 1 et 2 MEEF Parcours Conseiller Principal d'Education et autres métiers de l'encadrement éducatif des adolescents (CPE)

Emilie Gesnys - Bureau S 107
ufr-schumaines-sciences-education-masters [at] univ-rennes2.fr (ufr-schumaines-sciences-education-masters[at]univ-rennes2[dot]fr)
02 99 14 19 99

Masters 1 et 2 Sciences de l'éducation et de la formation parcours R3EF, SIFA et TEF

Chrystèle Cherel - Bureau S 108
ufr-schumaines-sciences-education-masters [at] univ-rennes2.fr (ufr-schumaines-sciences-education-masters[at]univ-rennes2[dot]fr)
02 99 14 19 04

Horaire d'ouverture au public

Lundi : 14h00 -17h00
Mardi : 14h00 -17h00
Mercredi : 14h00 -17h00
Jeudi : 14h00 -17h00
Vendredi : 13h30 -16h30

[Plan des campus](#)